



RENFORTS HORS RÉSIDENCE ADMINISTRATIVE



Depuis des années, nos collègues sont projetés pour des missions de renforts de toute nature hors de leur résidence administrative..

..sans aucune compensation

A l'aube des futures échéances (*coupe du monde de rugby, JOP 2024*) **le bloc syndical** revendique la mise en place d'une **indemnité spécifique** (*en plus des frais de missions*) **pour tous les renforts hors résidence administrative** (*violences urbaines, événements exceptionnels et ponctuels, renforts saisonniers, etc..*)

Cette compensation devra concerner toutes les directions nationales en province et en outremer

**LE BLOC SYNDICAL A D'ORES ET DÉJÀ SAISI LA DGPN
ET LA DRCPN AFIN QUE CETTE LÉGITIME
REVENDEICATION PUISSE ÊTRE PRISE EN COMPTE ET
RAPIDEMENT MISE EN APPLICATION**